

AVANT-PROPOS

Le 10 janvier 1980 la Faculté de Droit de l'Université de Leyde célébrera le centenaire de la naissance d'Eduard Maurits Meijers, professeur de droit civil et de droit international privé à cette faculté de 1910 à 1950, mort à Leyde le 25 juin 1954. Les préparatifs de cette célébration ont été pour nous l'occasion de réaliser un projet formé il y a plus de vingt ans: la publication d'un catalogue de la très riche collection de livres imprimés concernant l'histoire du droit que Meijers avait laissée.

Bien qu'il n'ait jamais occupé une chaire de droit romain ou d'histoire du droit, Meijers a été l'un des plus illustres historiens du droit de la première moitié du XXe siècle. En dehors des Pays-Bas on connaît surtout ses travaux sur le droit romain au moyen âge, sur le 'droit ligurien de succession' et sur l'histoire du droit international privé; non moins importants sont cependant ses études sur l'histoire du droit néerlandais, allemand, français, italien et espagnol. Nous ne pouvons nous y arrêter ici; nous nous permettons de renvoyer le lecteur à la bibliographie imprimée de ses écrits, qui contient aussi une notice biographique et une liste de nécrologies ('Bibliographie der geschriften van Prof.Mr.E.M.Meijers, samengesteld door R. Feenstra, H.F.W.D.Fischer, M.E.Blok en F.B.J.Wubbe', Leiden 1957; le chapitre premier, contenant ses travaux historiques, avait paru précédemment dans Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis, t. 23 (1955), p. 426-451). Depuis la parution de cette bibliographie on a encore publié trois tomes de ses 'Etudes d'histoire du droit' (dont le premier tome avait paru en 1956): t. II (1973), t. III (1959), t. IV (1966); les 'Etudes' aussi bien que la

'Bibliographie' ont paru chez l'éditeur du présent catalogue. Nous signalons en outre la parution d'une traduction française - par Pierre-Clément Timbal et Josette Metman - de quelques-uns de ses travaux sur le droit international privé sous le titre 'Etudes d'histoire du droit international privé' (Centre National de la Recherche Scientifique, Paris 1967).

Dès le début de son professorat Meijers avait commencé à collectionner des livres imprimés et des manuscrits pour ses études d'histoire du droit. Cette bibliothèque avait déjà acquis une importance exceptionnelle en novembre 1940 quand les autorités d'occupation allemandes déclarèrent Meijers déchu de sa chaire. Il fut emprisonné en août 1942 et transporté dans un camp de concentration. Afin d'éviter que sa bibliothèque ne tombe dans les mains de l'ennemi, elle fut immédiatement évacuée de son domicile par ses étudiants. Récupérée après la guerre en 1945, elle allait encore beaucoup s'enrichir jusqu'à la mort de Meijers en 1954. L'auteur de ces lignes peut encore témoigner de la parfaite amabilité avec laquelle il mettait à la disposition de jeunes chercheurs ce véritable trésor.

Après la mort de Meijers sa veuve a beaucoup tenu à ce que cette collection de livres et de manuscrits ne soit pas dispersée. En 1955 toute la bibliothèque fut acquise par l'Université de Leyde à l'usage de la Faculté de Droit; il fut stipulé que les livres resteraient ensemble et que, tout en appartenant à la Bibliothèque de l'Université de Leyde, ils seraient mis en dépôt, comme collection spéciale, au 'Juridisch Studiecentrum Gravensteen', Institut de la Faculté. Ils y furent bientôt transportés, à l'endroit même où ils se trouvent encore à l'heure actuelle.

En 1970 P.C.Boeren fit paraître un catalogue très érudit des 61 manuscrits appartenant à la collection Meijers ('Catalogue des manuscrits des collections d'Ablaing et Meijers' [Bibliotheca Universitatis Leidensis, Codices manuscripti, XII, Lugduni Bata-vorum 1970]).

A cette époque les ouvrages imprimés de la collection n'avaient pas encore été catalogués de façon définitive par les fonctionnaires de la Bibliothèque de l'Université. Ce travail n'a été terminé qu'en 1977; ce fut alors seulement qu'on put envisager la publication d'un catalogue spécial.

Le catalogue sur fiches de la Bibliothèque est beaucoup trop étendu pour qu'il puisse être reproduit intégralement en un seul volume. Il fallait se décider à un 'short-title catalogue', dans lequel les titres des ouvrages ainsi que les indications bibliographiques seraient considérablement réduits. Ce travail de sélection et d'abréviation ne pouvait pas être entrepris par la Bibliothèque de l'Université à cause d'un manque de personnel. Nous sommes particulièrement reconnaissant à la Faculté de Droit de l'Université de Leyde, qui a bien voulu voter les fonds nécessaires pour l'emploi d'un assistant à mi-temps, chargé de la rédaction des titres abrégés sous notre direction. Ce poste fut confié à Monsieur Werner Schwab, étudiant en droit. Le délai se révélant malgré tout trop bref, nous avons été assez heureux de pouvoir faire appel à Mademoiselle Marguerite Duynstee, assistante à la section Droit romain de notre Faculté, pour l'aider à mener à bonne fin cette entreprise.

Il va sans dire que la réalisation de nos projets ne nous aurait pas été possible sans l'appui aussi bienveillant qu'efficace du Conservateur en chef de la Bibliothèque de l'Université de Leyde. C'est grâce à lui que nous avons pu avoir une collaboration étroite et fructueuse avec le Conservateur du département des imprimés occidentaux de la Bibliothèque, Monsieur R. Breugelmans, qui dès le début nous a prodigué ses conseils et qui a bien voulu se charger de la rédaction des tables concernant les éditions incunables et les noms d'imprimeurs ou d'éditeurs. Qu'il trouve ici l'expression de notre profonde gratitude.

Nous tenons à remercier également toutes les autres personnes qui nous ont accordé leur précieux concours. Nous re-

mercions très spécialement Mesdames Marianne van der Star et Sonia Sadarjoen, secrétaires du département d'histoire du droit, qui, avec un dévouement sans faille et un soin dont le lecteur jugera, ont établi pour la reproduction le manuscrit difficile du présent ouvrage.

Il nous reste à adresser notre vive reconnaissance aux institutions qui par leur appui financier ont rendu possible la publication: la Bibliothèque et la Faculté de droit de l'Université de Leyde ainsi que la 'Stichting E.M.Meijers-Fonds' pour l'avancement de la recherche et de la publication des sources de l'histoire du droit.

Leyde, septembre 1979

Robert Feenstra